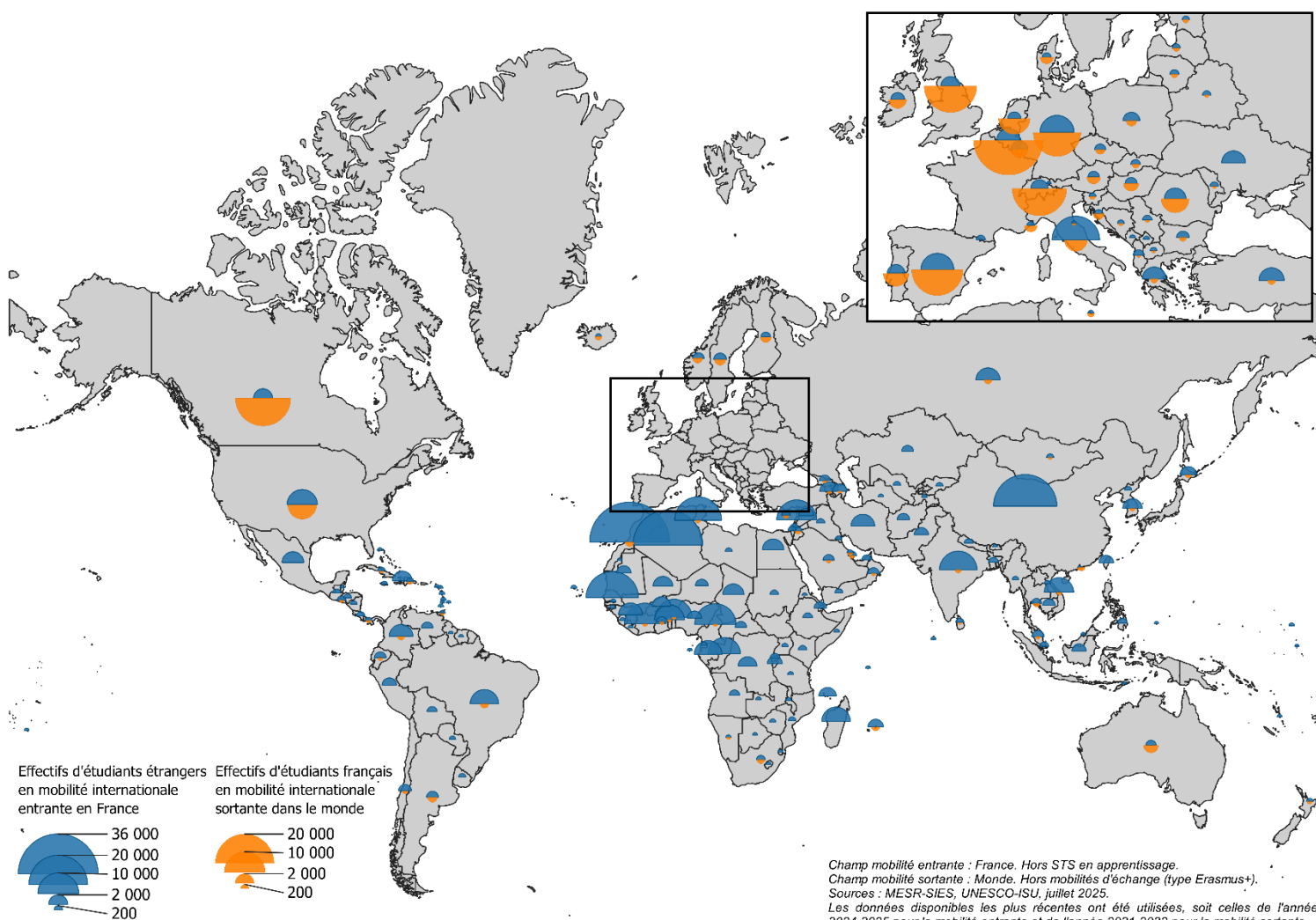


Les effectifs d'étudiants étrangers en mobilité internationale en 2024-2025

À la rentrée 2024, 329 100 étudiants étrangers en mobilité internationale sont inscrits dans l'enseignement supérieur en France, soit 12 % de l'ensemble des effectifs. Ce nombre poursuit sa progression régulière (+3 % en un an, +13 % par rapport à 2019-2020 et +38 % en 10 ans) après deux années 2020 et 2021 marquées par une baisse puis un rebond des mobilités en lien avec la crise sanitaire. Cette croissance est portée depuis plusieurs années par des flux importants d'étudiants en provenance d'Afrique et d'Asie ainsi que par l'attractivité internationale des écoles de commerce, gestion et vente.

Carte 1 – Nombre d'étudiants étrangers en mobilité inscrits en France et d'étudiants français inscrits à l'étranger



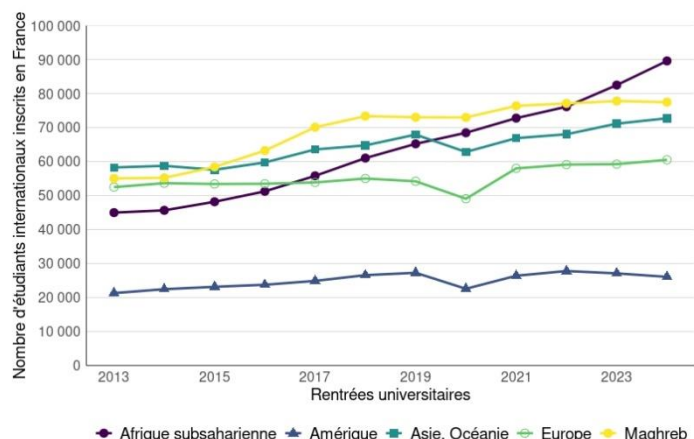
La croissance des effectifs d'étudiants mobiles entrants est portée par les pays d'Afrique subsaharienne et d'Asie

En 2024-2025, le nombre d'étudiants en mobilité internationale inscrits dans l'enseignement supérieur français poursuit sa progression, portée notamment par l'augmentation des effectifs en provenance d'Afrique hors Maghreb (89 600 étudiants, +9 % en un an) et d'Asie-Océanie (73 000, +3 %). En revanche, le flux d'étudiants originaires du Maghreb atteint un palier (77 500, stable) et

celui issu d'Amérique poursuit son repli (26 100, -4 %, [graphique 1](#)). Malgré trois années de baisse consécutives, les étudiants marocains demeurent les plus nombreux parmi les étudiants en mobilité internationale en France (35 700 étudiants), suivis des étudiants algériens (27 700) et chinois (23 200, voir [carte 1](#) et [open data](#)). Concernant la mobilité sortante des étudiants français, les destinations les plus prisées en 2021-2022 (dernière année de données disponibles, cf. encadré) sont des pays en partie

francophones comme la Belgique (19 800 étudiants), le Canada (18 000) dont l'attractivité revient à son niveau d'avant-crise, ou encore la Suisse (12 500).

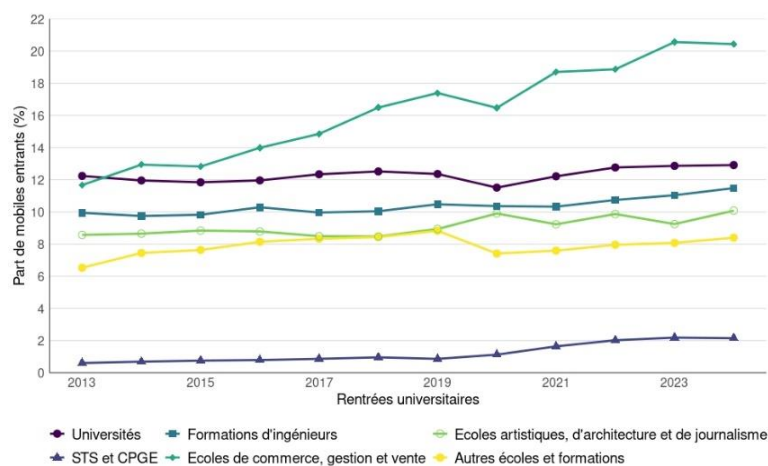
Graphique 1 – Évolution des effectifs d'étudiants internationaux en France par zone géographique d'origine



Les écoles de commerce, gestion et vente ainsi que les STS et CPGE sont de plus en plus attractives auprès des étudiants internationaux

Si le nombre et la proportion d'étudiants étrangers en mobilité internationale inscrits dans l'enseignement supérieur français progressent depuis dix ans et que les universités restent leurs établissements de prédilection (64 % d'entre eux s'y inscrivent à la rentrée 2024), d'autres filières de formation sont en plein essor. Les sections de technicien supérieur permettant de préparer un BTS (STS) et les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), où la proportion d'étudiants internationaux est historiquement faible (moins de 1 % des inscrits jusqu'en 2019), voient leurs rangs peu à peu s'internationaliser depuis la pandémie (*graphique 2*). Par ailleurs, les écoles de commerce, gestion et vente accueillent trois fois plus d'étudiants étrangers en mobilité internationale qu'il y a 10 ans : en 2024, ils représentent ainsi 20 % des inscrits dans ces établissements.

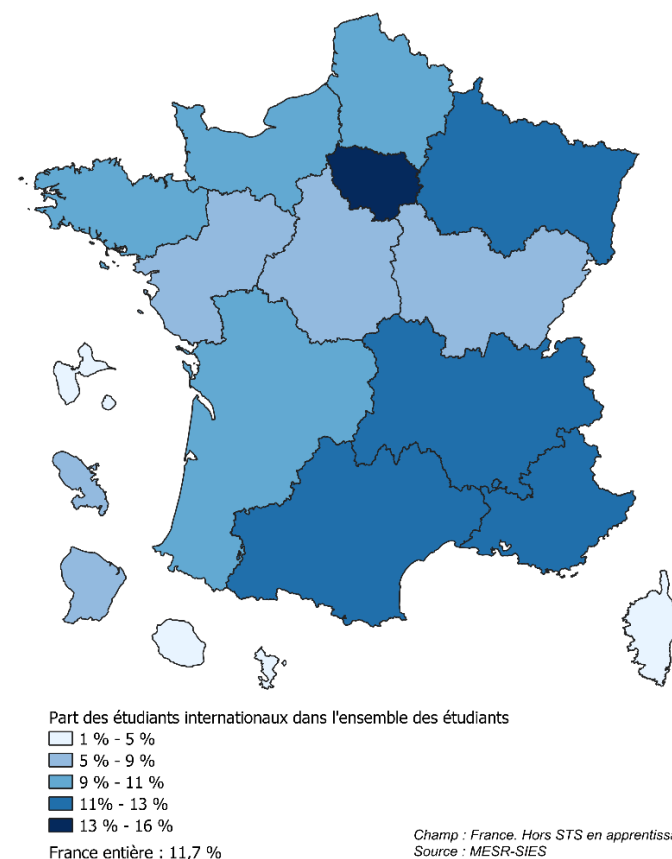
Graphique 2 – Évolution de la part d'étudiants internationaux en France par filière de formation (%)



Sept étudiants internationaux sur dix s'inscrivent dans cinq régions académiques

Les régions Ile-de-France (119 700 étudiants mobiles), Auvergne Rhône-Alpes (42 300), Occitanie (29 700), Grand Est (24 600) et Hauts-de-France (23 700) concentrent à elles seules 73 % des étudiants internationaux inscrits à la rentrée 2024 dans l'enseignement supérieur, alors qu'elles n'accueillent que 65 % de l'ensemble des étudiants. Cependant, malgré leur présence importante dans les Hauts-de-France en termes d'effectifs, ils sont moins représentés parmi l'ensemble des étudiants de cette région (9,8 %) que dans d'autres : les étudiants internationaux représentent par exemple 12,0 % de l'ensemble des étudiants en Grand Est et 15,2 % de ceux en Ile-de-France (proportion la plus élevée de tout l'Hexagone, *carte 2*).

Carte 2 – Proportion d'étudiants internationaux parmi l'ensemble des étudiants par région académique



Louis BODELIN
MESR-SIES

Étudiants étrangers en mobilité internationale : étudiants de nationalité étrangère titulaires d'un diplôme d'études secondaires étranger ou d'un baccalauréat français obtenu à l'étranger. Ils correspondent à une population venant suivre des études supérieures en France après une scolarité dans leur pays d'origine. Ils peuvent être en **mobilité de diplôme**, c'est-à-dire venus étudier avec l'intention d'obtenir un diplôme français, ou en **mobilité d'échange** dans le cadre d'un programme d'échange ne donnant pas droit à l'obtention d'un diplôme français (type Erasmus+).

Maghreb : Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie.

Champ mobilité entrante : France. Hors STS en apprentissage.

Champ mobilité sortante : Monde. Hors mobilités d'échange (type Erasmus+).

Sources : pour les mobilités entrantes, MESR-SIES / Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par la DEPP et le SIES, enquête SIFA sur l'apprentissage, enquêtes spécifiques aux ministères chargés de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture ; pour les mobilités sortantes, UNESCO-ISU, juillet 2025.